



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 17 septembre 2026

Monsieur le Directeur général par
intérim
Du CCAS de la ville de Nice

Objet : Situation du ménage à L'accueil de Jour « Le Phare » – nécessité de revoir l'organisation

Monsieur le Directeur général,

Nous souhaitons une nouvelle fois attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante de l'Accueil de Jour « Le Phare », notamment concernant les conditions d'hygiène, l'entretien de la structure et ses abords.

À ce jour, le ménage est assuré par un prestataire extérieur. Cependant, le temps d'intervention prévu est manifestement insuffisant au regard de l'activité réelle du site, qui enregistre quotidiennement entre 100 et 120 passages d'usagers.

Les conséquences de cette organisation sont désormais très concrètes puisque lundi matin, la structure a dû fermer temporairement faute de ménage, ne permettant pas d'accueillir les usagers dans des conditions d'hygiène satisfaisantes.

À cela s'ajoute la présence constatée de rats et de cafards dans la structure, mais également dans la cour et le garage. Une telle situation nécessite des mesures immédiates et adaptées afin de garantir des conditions d'accueil et de travail dignes et sécurisées.

Par ailleurs, il a été demandé aux agents de l'accueil de jour de « veiller à ce que l'entrée du service et ses abords immédiats ne soient plus encombrés d'objets divers, déposés sauvagement ».

Nous souhaitons être particulièrement clairs sur ce point : il est hors de question que les agents soient amenés à intervenir sur la voie publique pour enlever, déplacer ou évacuer des encombrants ou des dépôts sauvages. Ces interventions ne relèvent pas de leurs missions et doivent être prises en charge par les services compétents, avec les moyens humains, matériels et de protection adaptés.

Les agents ont vocation à assurer leurs missions auprès des publics accueillis. Ils ne peuvent devenir une variable d'ajustement pour pallier les insuffisances d'entretien de la structure ou de traitement de l'espace public situé à proximité.

Ces difficultés viennent une nouvelle fois conforter une revendication portée depuis plusieurs années par la CGT NMCA : mettre fin à l'externalisation du ménage et ré-internaliser ces missions, avec le recrutement d'agents titulaires à temps complet sur l'ensemble du XVe Corps.

La fréquentation importante, la fermeture intervenue lundi matin, la présence de nuisibles ainsi que les problématiques d'entretien démontrent qu'une réponse structurelle et pérenne est désormais indispensable.

Nous vous demandons donc qu'une intervention rapide soit engagée concernant la situation sanitaire de l'Accueil de Jour « Le Phare », que les moyens consacrés à son entretien soient immédiatement adaptés aux besoins réels et que les services compétents soient sollicités pour la prise en charge des dépôts sauvages situés sur la voie publique.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA

Andrew RENAULT


Co-Secrétaire général